

« L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE, 2024. PRESTATIONS SOCIALES : QUAND LA SOLIDARITÉ S'ÉLOIGNE », 167 P., LE SECOURS CATHOLIQUE, 14 NOVEMBRE 2024

Le [rapport 2024](#) de l'organisme caritatif alerte sur la dégradation du niveau de vie des plus pauvres. Une étude statistique complétée par des entretiens auprès des familles aidées apportent des informations sur l'accès aux prestations sociales et sur les conséquences de la dématérialisation. Ce tableau des prestations sociales vues par leurs « bénéficiaires » conclut à « l'éloignement de la solidarité » dû à plusieurs facteurs :

- d'abord le rétrécissement des droits et le durcissement des conditions d'accès : pas de prestations pour les ménages étrangers sans titre de séjour, durcissement des critères d'éligibilité pour le RSA, les APL et les allocations-chômage.
- autre facteur : l'éloignement géographique des services publics. *« Cette administration plus distante a perdu en qualité de son action ; elle n'est plus à disposition pour orienter, conseiller et accompagner, mais se limite essentiellement à traiter des dossiers, verser des prestations et contrôler les usagers ».*
- constat aggravé par la dématérialisation qui aboutit à une déshumanisation : *« Au total, les écrans ne font pas que mettre à distance la solidarité : le dédale dans lequel ils nous font plonger, sans une main ni une voix pour nous guider, peut constituer une forme de maltraitance institutionnelle. »*
- enfin, les auteurs fustigent les discours publics accusateurs envers les allocataires.

Les conséquences sont tangibles sur l'efficacité des politiques sociales :

- dans bien des cas, la solidarité ne permet pas de sortir de la pauvreté ;
- la dépendance est accrue pour obtenir aide et assistance ;
- non-recours est en hausse (Pour le RSA : 26 % des personnes éligibles en 2010, 36 % en 2023 ; pour les allocations familiales : 15 % en 2010 ; 24 % en 2023 ; 36,6 % pour l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA).

Parmi les recommandations du Secours catholique :

- généraliser et renforcer les Maisons France-services ;
- organiser la solidarité à la source pour mettre le numérique réellement au service des usagers ;

- mettre en place une véritable politique publique de lutte contre le non-recours.

RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE, ÉDITION 2024-2025, OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, 88 P., 3 DÉCEMBRE 2024

Social/revenus/pauvreté

Quelques constats chiffrés extraits de ce [rapport](#) :

- 5,1 millions de personnes, soit 8,1% de la population, vivent en France sous le seuil de pauvreté, égal au revenu médian (1.014 € par mois pour une personne seule ; 2.500€ pour un couple avec deux enfants) ;
- la pauvreté n'explose pas mais gagne lentement du terrain ;
- l'emploi est le facteur principal de pauvreté : 1/4 des chômeurs sont pauvres ;
- les départements d'outre-mer et certains quartiers défavorisés des grandes agglomérations concentrent la population pauvre.

Parmi les pistes évoquées : refondre les minima sociaux pour assurer à chaque personne un revenu minimum égal au seuil de pauvreté.

MLC